

N° d'enregistrement dans STEP :

FORMULAIRE DE DÉCLARATION INITIALE DE LA THÈSE EN PRÉPARATION

Le doctorant doit **compléter ce formulaire** et l'envoyer par courrier électronique à etudes@enc.sorbonne.fr ou le remettre en version papier à **l'école doctorale (ou au service habilité) de son établissement.**

Depuis 1968, les thèses en préparation en Lettres, Sciences humaines et sociales, Théologie, Droit, Sciences politiques, Sciences économiques et Sciences de gestion sont recensées dans le Fichier central des thèses (FCT).

Cette base de données accessible au public permet aux futurs doctorants, aux directeurs de thèses, et plus largement à l'ensemble de la communauté scientifique, d'avoir une connaissance aussi exacte que possible de l'état de la recherche doctorale en cours, et de pouvoir faire le point sur un thème de recherche ou sur une discipline.

Le signalement d'une thèse en préparation est une des bonnes pratiques utiles à la visibilité de la recherche française. **Il ne garantit pas une quelconque protection ou exclusivité sur le sujet traité.**

L'intérêt scientifique ou l'originalité d'un sujet déposé relève du dialogue entre le doctorant et son directeur de thèse qui veille à ne pas proposer ou agréer un sujet déjà signalé.

Depuis septembre 2011, le Fichier central des thèses est géré par l'ABES devient STEP et s'étend à toutes les disciplines universitaires.

L'ABES est un opérateur technique dans le signalement des thèses en cours. Par conséquent il ne lui appartient pas de se prononcer sur l'intérêt scientifique d'un sujet déposé.

Date de première inscription en doctorat * (JJ/MM/AAAA) :/...../.....

Date d'inscription en doctorat dans l'établissement de soutenance * (JJ/MM/AAAA) :/...../.....

Établissement de soutenance *:

École doctorale *:

Nom de naissance *:.....Nom d'usage* :.....

Prénom *:.....

Date de naissance * (JJ/MM/AAAA) :...../...../.....

Adresse postale *:

Adresse électronique personnelle *:

Adresse électronique institutionnelle *:

Directeur de thèse ** : Nom : Prénom :

Codirecteur de thèse ** : Nom : Prénom :

Titre de la thèse en préparation ** : Préciser la langue du titre ** :

--

Domaine de la thèse en préparation ** : cocher au moins un domaine

<input type="checkbox"/>	Informatique, information, généralités	<input type="checkbox"/>	Sciences de la nature et mathématiques
<input type="checkbox"/>	Philosophie, psychologie	<input type="checkbox"/>	Technologie (Sciences appliquées)
<input type="checkbox"/>	Religion	<input type="checkbox"/>	Arts. Beaux-arts et arts décoratifs
<input type="checkbox"/>	Sciences sociales, sociologie, anthropologie	<input type="checkbox"/>	Histoire et critique littéraires, rhétorique
<input type="checkbox"/>	Langues et linguistique	<input type="checkbox"/>	Géographie et histoire

- ▶ Une fois traité le formulaire de déclaration initiale de la thèse en préparation par l'établissement de soutenance, le doctorant recevra un courrier électronique précisant la procédure de connexion à l'application STEP : <http://step.theses.fr>
- ▶ Dans STEP, le doctorant dispose d'un accès personnel pour compléter la description de la thèse en préparation.
- ▶ Le doctorant peut mettre à jour pendant toute la durée de son doctorat la description de sa thèse en préparation.

Date et signature du doctorant	Date et signature du directeur de thèse	Date et cachet de l'établissement
Le/...../.....	Le/...../.....	Le/...../.....

- ▶ Le droit d'accès et de rectification prévu par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès de l'ABES : poster une demande sur le guichet d'assistance : <https://stp.abes.fr>

N° d'enregistrement dans STEP :

<http://step.theses.fr/>

FORMULAIRE DE MODIFICATION DE LA THÈSE EN PRÉPARATION

Le doctorant doit **compléter ce formulaire** et l'envoyer par courrier électronique à etudes@enc.sorbonne.fr ou le remettre en version papier à **l'école doctorale (ou au service habilité) de son établissement.**

Depuis 1968, les thèses en préparation en Lettres, Sciences humaines et sociales, Théologie, Droit, Sciences politiques, Sciences économiques et Sciences de gestion sont recensées dans le Fichier central des thèses (FCT).

Cette base de données accessible au public permet aux futurs doctorants, aux directeurs de thèses, et plus largement à l'ensemble de la communauté scientifique, d'avoir une connaissance aussi exacte que possible de l'état de la recherche doctorale en cours, et de pouvoir faire le point sur un thème de recherche ou sur une discipline.

Le signalement d'une thèse en préparation est une des bonnes pratiques utiles à la visibilité de la recherche française. **Il ne garantit pas une quelconque protection ou exclusivité sur le sujet traité.**

L'intérêt scientifique ou l'originalité d'un sujet déposé relève du dialogue entre le doctorant et son directeur de thèse qui veille à ne pas proposer ou agréer un sujet déjà signalé.

Depuis septembre 2011, le Fichier central des thèses géré par l'ABES devient STEP et s'étend à toutes les disciplines universitaires.

L'ABES est un opérateur technique dans le signalement des thèses en cours. Par conséquent il ne lui appartient pas de se prononcer sur l'intérêt scientifique d'un sujet déposé.

► Une fois traité le formulaire de déclaration initiale de la thèse en préparation par l'établissement de soutenance, le doctorant a reçu un courrier électronique précisant la procédure de connexion à l'application STEP : <http://step.theses.fr>

► Dans STEP, le doctorant dispose d'un accès personnel pour compléter la description de la thèse en préparation.

► Le doctorant peut mettre à jour pendant toute la durée de son doctorat la description de sa thèse en préparation.

► Seul l'établissement de soutenance est habilité à modifier dans STEP le changement d'un directeur de thèse ou codirecteur :

Nouveau directeur de thèse ** :

Nom : Prénom :

Nouveau codirecteur de thèse ** :

Nom : Prénom :

Date et signature du doctorant	Date et signature du directeur de thèse	Date et cachet de l'établissement
Le/...../.....	Le/...../.....	Le/...../.....

► Le droit d'accès et de rectification prévu par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès de l'ABES : poster une demande sur le guichet d'assistance : <https://stp.abes.fr>